

Vendredi 20 juin 2008

"Déclaration de Nuremberg sur la paix et la justice"

L'Allemagne, la Finlande et la Jordanie ont adressé aujourd'hui (20 juin) la Déclaration de Nuremberg sur la paix et la justice au Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. Ce texte reflète les conclusions de la Conférence internationale que l'Allemagne, la Finlande et la Jordanie avaient organisée fin juin 2007 à Nuremberg conjointement avec des organisations de la société civile des quatre continents sous le titre "Bâtir l'avenir sur la paix et la justice" et qui avait réuni des participants venus de plus de 60 pays. Cette déclaration décrit les expériences concrètes réalisées dans les domaines de l'instauration de la paix, de la promotion des droits de l'homme, de l'état de droit et de la réconciliation. Elle énonce une série de principes et de recommandations pouvant être mis en oeuvre dans le travail d'instauration de la paix et de la justice dans des situations d'après-conflit.

Le ministre adjoint chargé des affaires européennes, M. Günter Gloser, a fait aujourd'hui la déclaration suivante à ce sujet:

"La Déclaration de Nuremberg marque d'une pierre blanche la politique vouée à la paix et à la justice. Elle réaffirme que la justice est une condition sine qua non d'une paix durable. Elle exige que les principaux responsables des grands crimes de guerre et des génocides soient punis. Elle sensibilise également l'opinion au fait que la réconciliation est aussi toujours le fruit de la vérité, de la justice sociale et d'une nouvelle confiance, garantie par l'état de droit. Nuremberg en apporte le témoignage, cette ville qui a été le berceau de la justice internationale en 1946 et qui fait depuis figure d'exemple dans le domaine de l'assimilation de l'histoire."

La Déclaration de Nuremberg a été élaborée sur l'initiative de l'Allemagne par une équipe d'experts et parrainée par le président costa-ricien et lauréat du prix Nobel, M. Oscar Arias. Elle sera transmise par le Secrétaire général des Nations Unies aux États membres et les documents officiels de l'organisation pourront désormais s'y référer. Le gouvernement fédéral est convaincu que la Déclaration de Nuremberg viendra s'inscrire à l'avenir dans le débat international consacré à la paix et à la justice et lui donnera des orientations importantes.